

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
21 février 2012 à 18h30

Date de la convocation :

Présents : Claude LELOUP, Chantal CORBILLON, Alain RUBENS, Laurent DESGLAND, Marylène SUZANNE, Jean-Claude BOITON, Alain CABEKKE, Jean-Marie DUPONT, Aline GRESSIN, Bernard GUILLOT, François GUINGAND, Mireille FAGUET-TORCHON, Jérôme VRILOR.

Absents excusés : Bernadette CLAVIER, Daniel GIOANELLI (procuration à M. Claude LELOUP), Patrice GOURDY, Gérard PASQUINI.

Secrétaire de séance : Aline GRESSIN

Le point n°1 du compte rendu de la séance du 7 février n'est pas adopté faute d'éléments. Il devra être représenté en commission affaires sociales avant d'être représenté en conseil municipal.

1 Compte administratif assainissement 2011

La section d'exploitation est clôturée avec un excédent de 25 037.57 €.

La section d'investissement est clôturée avec un excédent de 18 103.63 €.

Après le départ de M. le Maire, les résultats 2011 du compte administratif assainissement sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

2 Compte administratif commune 2011

La section de fonctionnement est clôturée avec un excédent de 386 409.10€

La section d'investissement est clôturée avec un déficit de 864 367.57 €. Ce déficit est lié au décalage du versement des subventions suite à la construction du groupe scolaire

Après le départ de M. le Maire, les résultats 2011 du compte administratif de la commune sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

3 Adoption des comptes de gestion

Les comptes de gestion après vérification présentent les mêmes résultats et sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

4 Divers

- M. le Maire rappelle le projet de réhabilitation du Trésor Public pour une valeur de 73 524 € TTC et propose de solliciter une aide de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour aider au financement de ce projet.
- Une priorisation des projets et de leurs modes de financement devra être mise en place pour faciliter la décision d'engager ou pas des travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'achève à 20h30.